



Chères Dompierroises, Chers Dompierrois

Le contexte actuel contraint autant nos échanges, qu'il limite nos déplacements. Depuis le 17 mars dernier, nous vivons une période difficile et inédite qui nous empêche de se voir, de communiquer de vive voix, bref de profiter de certaines de ces petites choses simples qui font la vie.

Cette situation s'impose à nous pour nous protéger collectivement, ce qui est efficace puisque le confinement est globalement très respecté à Dompierre-sur-Besbre. En ce sens, je tiens à vous adresser un message de considération et de soutien, avec une mention particulière pour les personnes les plus fragiles, ainsi que les personnes privées d'activité qui doivent affronter une baisse de revenus.

Je pense évidemment aussi à tous ceux que l'on qualifie de services essentiels et qui sont en première ligne durant cette crise. Nous ne pouvons donc pas encore communiquer aussi directement que nous le voudrions,

mais il m'apparaît indispensable de ne pas rompre le lien d'informations qui nous lie habituellement, notamment via le P'tit Dompierrois.

Vous avez en effet pu constater qu'aucun numéro n'est sorti au mois de mars, il n'y en aura malheureusement pas non plus au mois de juin. C'est pourquoi vous recevez aujourd'hui ce communiqué, sa diffusion est importante pour ce qu'il contient, mais aussi parce qu'il contribue à lutter contre l'isolement auquel le confinement nous astreint.

Attention, ce document est à jour au 6 mai, mais comme le contexte et les positions du gouvernement évoluent quotidiennement, il est possible que certaines informations deviennent obsolètes. Nous communiquerons à ce sujet sur notre site internet.

Vous trouverez donc ci-dessous les principales informations concernant les actions engagées sur la Commune, durant cette période de lutte contre la pandémie de Covid-19.

CRÉATION SPONTANÉE D'UN ÉLAN DE SOLIDARITÉ

Nous sommes convaincus que nos actions permettent de vaincre l'isolement et qu'il ne faut en aucun cas rompre la force de nos solidarités. Face au confinement, la Mairie de Dompierre-sur-Besbre se mobilise pour répondre aux besoins des populations vulnérables : personnes âgées, en situation de handicap, isolées ou en grande précarité.

Des administrés, des sapeurs-pompiers et des élus se sont spontanément et immédiatement portés volontaires pour aider. C'est pourquoi la Commune a décidé de compiler et de publier un tableau recensant le nom de tous ceux qui veulent se faire connaître. Ce tableau est publié sur le site internet de la Commune. Les volontaires sont invités à se manifester auprès des services de la mairie, afin que

l'on puisse communiquer sur cette action en diffusant les coordonnées.

De même pour ceux qui souhaiteraient aider des personnes vulnérables ou isolées de leur entourage ou ceux qui voudraient se faire recenser, il suffit de se rapprocher de la Mairie. Comme lors d'un plan canicule, nous prenons régulièrement des nouvelles. En complément, il faut souligner l'action de la gendarmerie qui, elle aussi, prend régulièrement des nouvelles de nos aînés par téléphone.

En effet, bien que l'accueil physique au public soit fermé jusqu'au 11 mai, les services continuent à répondre par téléphone et par courriel. Il suffit de nous contacter au **04 70 48 11 30** ou par voie électronique : **contact@mairie-dompierre03.fr**. À partir de cette date, nous ouvrirons mais de

manière adaptée afin que les gestes barrières puissent être respectés.

Je profite aussi de cette rubrique pour clarifier un article paru dans La Montagne et qui a suscité quelques incompréhensions. Vous avez en effet pu constater qu'un article « Ella a enfin quitté l'Australie pour la France, mais doit encore attendre pour retrouver sa famille à Dompierre-sur-Besbre » comportait la phrase suivante :

« J'ai eu beaucoup de messages, et la chance qu'on m'aide financièrement, notamment la mairie de Dompierre-sur-Besbre ou encore l'usine PSA de Sept-Fons ».

Une précision s'impose donc ici, il n'y a pas eu d'aide financière de la part de la Commune, mais nous avons accompagné et facilité le retour de cette jeune femme.

DISTRIBUTION DE MASQUES

La question de l'après-confinement soulève un grand nombre d'interrogations pour lesquelles il est difficile aujourd'hui d'apporter des réponses concrètes. Une des questions brûlantes en ce moment est la distribution de masques. Face à cette situation de crise où le port généralisé du masque est recommandé et même obligatoire dans les transports publics, **la Région, le Département et la Commune prennent leurs responsabilités.**

Ainsi, des masques en tissus, lavables, réutilisables et respectant les normes de l'AFNOR vont être distribués. La Région et le Département en offrent chacun un par habitant. La Commune s'engage également pour en commander 3200 supplémentaires, soit un masque par habitant, qui seront apportés dans un second temps.

La distribution est prévue le dimanche 17 mai, **si les masques sont reçus à temps.** Les informations sur les modalités de distribution seront aussi disponibles sur notre site internet <https://www.dompiere-sur-besbre.fr/>, notre panneau d'affichage dynamique situé place de la Fontaine, ainsi que dans les journaux La Montagne et La Semaine de l'Allier. Il est important de bien vérifier ces canaux de communication, notamment dans le cas d'un éventuel changement de date dû à un retard de livraison. Les pôles d'accueil seront ouverts de 9 h à 15 h en continu. Il sera demandé qu'une personne par famille se rende avec la carte d'électeur pour tous les majeurs (ou à défaut une autre pièce d'identité) et le livret de famille, lorsque le foyer comporte des mineurs.

Afin de respecter les consignes sanitaires et éviter un afflux trop important, l'organisation se tiendra sur 3 pôles différents :

- ▶ **Le Centre Technique Municipal (86, Rue François Villon) pour le bureau 1.**
- ▶ **La maison des associations (216, Avenue de la Gare) pour le bureau 2.**
- ▶ **La salle Laurent Grillet (Route de Vichy) pour le bureau 3.**

Un 4ème bureau, celui des « non-inscrits » se tiendra aussi à la salle Laurent GRILLET.

IMPORTANT: Veuillez vérifier le bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit (le numéro est indiqué à gauche de votre nom sur la carte d'électeur. Du gel hydroalcoolique sera disposé dans chaque salle.

Il sera possible de récupérer le masque de voisins ou de proches. Il faudra néanmoins émarger pour chaque masque récupéré et donc apporter les justificatifs des personnes pour qui vous vous déplacez.

Pour les Dompiérois qui sont dans l'impossibilité de venir le récupérer, je vous invite à vous faire connaître en Mairie par la suite.

Bien entendu, le port du masque est un complément. Le meilleur moyen de se protéger de la propagation du virus Covid-19 reste le strict respect des gestes barrières, de distanciation, des précautions de lavage des mains et de déplacement.

DONS DE MASQUES ET DE VISIÈRES

Je tiens ici à remercier très chaleureusement Monsieur MICHAUD du garage Citroën, les nombreuses couturières bénévoles, M. MULLER via l'atelier des Vernisses, M. VITALONE avec l'entreprise Carrier - Feige Renaud, le SIVOM Sologne Bourbonnaise, Mme CHUNG, une Dompiéroise, ainsi que l'ensemble des nombreux bénévoles pour les dons de masques réalisés.



Soulignons aussi le don de l'association du Comité de Foire à l'ÉHPAD, Dom Services Plus et aux infirmières, ainsi que les dons de visières de protection par le Collège de Dompière, le FABLAB de l'éco centre à Varennes-sur-Allier, M. PLÉ de la Maison de la Presse et M. MONTAGNIER, un Dompiérois. Ceux-ci s'inscrivent entièrement dans la démarche salubre engagée par les pouvoirs publics et vous honorent.

MAINTIEN DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE



Lors de son allocution du 23 mars dernier, le Premier Ministre a annoncé « la fermeture des marchés alimentaires ouverts, bien que des dérogations soient envisageables dans certains cas ». J'ai donc pris l'initiative de solliciter une dérogation à Madame la Préfète et celle-ci nous a été accordée.

Depuis, nous avons pu y constater le respect des gestes barrières et autres préconisations sanitaires. Ce maintien d'un marché à l'air libre est un atout pour notre Commune, aussi bien du point de vue de la gestion des risques, que du moral des Dompiérois.

MAINTIEN DE L'OUVERTURE DES SERVICES ESSENTIELS

Nous n'oublions pas les services essentiels Dompierrois restant ouverts, dont les agents de la Commune font partie. Ils sont indispensables à la fois au maintien de l'activité économique et au maintien du lien social.

Pour leur engagement, leur présence et leur disponibilité, nous leur apportons tout notre soutien et notre reconnaissance. D'une manière plus générale, nous tenons à saluer l'ensemble des responsables et personnels mobilisés malgré cette situation et les risques liés à une exposition au public.

Il faut tout particulièrement souligner l'engagement des services de santé, des officines, des pompiers de notre centre de secours et des gendarmes de notre brigade qui assurent le maintien de l'ordre. Merci à tous pour votre engagement, votre mobilisation et votre abnégation face à cette crise. C'est

grâce à vous que la vie Dompierroise se maintient. ***J'ai également une pensée pour celles et ceux qui ont dû laisser leurs commerces fermés à cause de***



la pandémie de Covid-19. Face à cette question, nous avons reçu une délégation de Dompierre Commerce pour les accompagner dans la gestion de cette crise. Ainsi, nous nous engageons à les

aider financièrement pour monter un site de commerce en ligne, afin de les soutenir durablement.

Évidemment, je souhaite et j'encourage la réouverture de tous les commerces et artisans à partir du 11 mai, mais je pense aussi à ceux qui ne pourront toujours pas rouvrir. Il s'agit bien entendu des cafés, hôtels et restaurants.

Quelle que soit votre activité, sachez que je ne vous oublie pas. Je m'engage à partager vos difficultés auprès de notre Député M. Jean-Paul DUFRÈGNE, afin qu'il puisse intervenir auprès des ministères concernés.

J'en profite aussi pour appeler les Dompierroises et les Dompierrois à profiter du déconfinement pour ***effectuer leurs achats chez les commerçants et artisans de la Commune.***

ASSOCIATIONS

Nous pensons évidemment aussi aux associations. C'est pourquoi nous avons relayé un dispositif d'accompagnement mis en place par la Préfecture. Celui-ci a pour but de mesurer l'impact de la crise sanitaire, de préserver la richesse associative et d'adapter au mieux les politiques et réponses aux difficultés des associations.

La Préfecture de l'Allier avec l'aide du CRIB - centre de ressources et d'information pour les bénévoles (dispositif de l'État) - développe plusieurs actions envers le monde associatif. Une visioconférence a d'ailleurs été organisée le mardi 21 avril à 17 h 30.

AIDES ÉCONOMIQUES

La Communauté de Communes Entr'Allier, Besbre et Loire, à travers son pôle d'attractivité économique et touristique, se mobilise pour accompagner les acteurs économiques pendant la crise sanitaire du Covid-19 qui touche petites, moyennes et grosses entreprises, commerçants et artisans, agriculteurs, auto-entrepreneurs... Au-delà des problématiques quotidiennes, l'accès à des aides, des conseils... peut s'avérer complexe. La Communauté de Communes propose une synthèse des dispositifs existants et des contacts directs selon les thématiques.

Un grand Merci à Tous !

LES ENTREPRISES DOMPIERROISES

Les entreprises Dompierroises emploient un grand nombre de salariés et sont absolument incontournables pour notre Commune. Je tiens à saluer les efforts qu'elles fournissent face à l'énorme défi qu'elles doivent affronter : maintenir leurs activités et préparer une reprise progressive à partir du 11 mai. J'ai conscience des contraintes auxquelles elles sont confrontées et je tiens à les assurer de tout mon soutien.

TESTS DU PERSONNEL ET DES RÉSIDENTS DE L'ÉHPAD

Un dépistage du Covid-19 a été réalisé à l'ÉHPAD sous la direction de Madame la Préfète. L'ARS nous a communiqué les résultats : ***155 résidents et personnels ont été testés et aucun cas n'est positif.*** Ces très bons résultats sont encourageants et prouvent à la fois la bonne gestion et l'anticipation du directeur et de l'ensemble des équipes de l'établissement, félicitations à tous. J'ai malgré tout parfaitement conscience des multiples difficultés que le confinement fait peser aussi bien sur nos aînés que sur leurs familles. ***Gardez le moral et prenez bien soin de vous!***

RETROUVEZ CES DOCUMENTS SUR :

- ▶ Notre page Facebook : <https://www.facebook.com/entr.allier.besbre.et.loire/>.
- ▶ Notre site Internet : <http://www.interco-abl.fr/actualites/843-aide-aux-entreprises-covid-19>.
- ▶ Le pôle demeure également à leurs écoutes par mail : economie@interco-abl.fr.

OUVERTURE DES ÉCOLES PRIMAIRES ET MATERNELLE

Lors de son discours du mardi 28 avril, le Premier ministre a fait savoir que les écoles seront rouvertes à partir du 12 mai prochain, de manière progressive (le 11 mai étant réservé à une pré-rentree des enseignants).

Attention, cette réouverture est susceptible de modification, le Premier ministre ayant clairement exprimé que la date du 11 mai n'était qu'hypothétique et pouvait encore être repoussée dans certains départements.

La rentrée des classes se fera sur la **base du volontariat** et ces dernières compteront un maximum de 15 élèves. La semaine suivante, à partir du 18 mai, c'est le collège qui serait concerné, avec les classes de 6^{ème} et de 5^{ème}.

EN RÉALITÉ, LA REPRISE SE FERA SELON PLUSIEURS POSITIONNEMENTS :

- ▶ **en classe.**
- ▶ **à la maison.**
- ▶ **enfants accueillis mais « en plein air » ou en « étude » par nos services en lien avec l'école (en alternance avec les enfants en classe).**

Bien sûr, l'organisation de la reprise a été travaillée de concert avec les enseignants et l'Association des Parents d'Élèves Indépendants. L'essentiel est évidemment d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions, afin de permettre à tous les parents de pouvoir reprendre le travail. C'est dans ce cadre qu'il me

revient, en tant que Maire, de m'assurer que tout soit fait pour assurer la sécurité des enfants, des enseignants et du personnel encadrant. C'est d'ailleurs pour cette raison que la salle Laurent GRILLET sera mobilisée pour accueillir la restauration scolaire.



Au sujet des masques destinés aux enfants, le Premier ministre a rappelé que le port du masque est déconseillé en maternelle et facultatif en primaire. Toutefois, le Département de l'Allier a commandé des masques pour les élèves scolarisés du CP au CM2 uniquement, dont la distribution sera organisée dans la cour de l'école George SAND le **jeudi 7 mai de 8 h à 18 h**.

DOM' SERVICES PLUS



L'association de Services à la Personne «Dom' Services Plus» a su s'adapter face au COVID -19 et ne rencontre pas de difficultés pour garantir

la continuité de service, ceci dans le respect des règles de sécurité auprès des bénéficiaires et de ses intervenants à domicile.

Merci aux personnels de l'association, qui, comme les soignants de ce pays, se sont rendus disponibles et sont solidaires entre eux.

Les interventions essentielles ont été garanties et la reprise de l'entretien ménager se fait progressivement auprès des usagers volontaires.

Les bénévoles, très actifs et impliqués, ont écrit aux usagers et prennent de leurs nouvelles par téléphone pour maintenir le lien social.

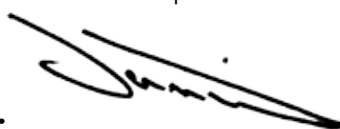
À ce jour et à notre connaissance, il n'y a pas de personne infectée (usager et/ou salarié). Toutes les équipes de Dom' Services Plus sont à votre disposition : **04 70 34 57 21** et/ou www.domservicesplus.fr.

.....
La sortie du déconfinement qui se profile ne rendra pour autant pas tout permis. La reprise de la vie se fera par étapes, le printemps et l'été vont passer sans les traditionnelles manifestations qui ponctuent ces périodes. Il est donc essentiel de continuer à utiliser les gestes barrières et de rester prudent face au Covid-19.

Comme vous le savez aussi, je vais laisser mes fonctions dans quelques semaines, alors même que la situation actuelle aussi inédite qu'imprévisible va peser sur les finances de la Commune puisque nos recettes diminuent et nos dépenses imprévues augmentent. C'est toutefois la liste conduite par Michel BRUNNER, sur laquelle je suis positionné, qui a été élue. C'est pourquoi je suis certain que l'action conduite par la nouvelle équipe s'inscrira dans la continuité et aura les mêmes intentions que celles que mon équipe défend depuis 12 ans. Nous saurons relever les défis qui s'imposeront à nous.

Je vous remercie de votre compréhension et reste à votre écoute. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Le Maire de Dompierre-sur-Besbre



Pascal VERNISSE